

La présente fiche de données de sécurité a été éditée conformément aux exigences de : Règlement (EC) n° 1907/2006 et règlement (CE) n° 1272/2008

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES Remplace la version: 18-juin-2021 Date de révision 15-nov.-2022 Numéro de révision 3

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES

Autres moyens d'identification

Substance pure/mélange Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Agents étanchéifiants pour jointures

Utilisations déconseillées Aucun(e) connu(e).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société

Bostik SA 420 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes FRANCE

Tel: +33 (0)1 49 00 90 00

Adresse e-mail SDS.box-EU@bostik.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Europe 112

France ORFILA (France): + 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

2.2. Éléments d'étiquetage

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger

Ce mélange est classé comme non dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Mentions de danger spécifiques de l'UE

EUH208 - Contient Triméthoxyvinylsilane. Peut produire une réaction allergique

EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P101 - En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette

P102 - Tenir hors de portée des enfants

FCLP; France - FR Page 1/15

Remplace la version: 18-juin-2021 Numéro de révision 3

Date de révision 15-nov.-2022

2.3. Autres dangers

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement. Nocif pour les organismes aquatiques.

PBT & vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT). Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélanges

Nom chimique	EC No (EU	CAS No.	Classification selon le	Limite de	Facteur	Facteur	Numéro
	Index No).		règlement (CE)	concentration	М	M (long	d'enregistreme
			nº 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		terme)	nt REACH
Hydrocarbons, C15-C20, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 0.03% aromatics 1 - <5 %	934-956-3	RR-100252-4	Asp. Tox. 1 (H304)	-	-	-	01-2119827000- 58-XXXX
Triméthoxyvinylsilane 1 - <3 %	(014-049-00- 0) 220-449-8	2768-02-7	Skin Sens. 1B (H317) Acute Tox. 4 (H332) Flam. Liq. 3 (H226)	-	-	-	01-2119513215- 52-XXXX
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4 -pipéridinyl)sébacate 0.1 - <0.5 %	258-207-9	52829-07-9	Eye Dam. 1 (H318) Repr. 2 (H361f) Aquatic Acute 1 (H400) Aquatic Chronic 2 (H411)	-	-	-	01-2119537297- 32-XXXX
Silice cristalline 0.1 - <0.5 %	238-878-4	14808-60-7	[B]	-	-	-	[5]

Des contaminants atmosphériques se forment lorsque la substance ou le mélange sont utilisés de la façon prévue

Nom chimique	EC No (EU	% massique	Classification selon le	Limite de	Facteur	Facteur	Numéro
	Index No)		règlement (CE)	concentration	М	M (long	d'enregistreme
			nº 1272/2008 [CLP]	spécifique (LCS)		terme)	nt REACH
Méthanol	(603-001-00	1 - <2.5	Acute Tox. 3 (H301)	STOT SE 1 ::	-	-	01-211943330
67-56-1	-X)		Acute Tox. 3 (H311)	C>=10%			7-44-XXXX
	200-659-6		Acute Tox. 3 (H331)	STOT SE 2 ::			
			STOT SE 1 (H370)	3%<=C<10%			
			Flam. Liq. 2 (H225)				

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

NOTE [5] – Cette substance est exemptée d'enregistrement selon les dispositions de l'article 2(7)(a) et de l'annexe V de REACH

Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP] - Notes

[B] - Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

FCLP; France - FR Page 2/15

Remplace la version : 18-juin-2021 Numéro de révision 3

Date de révision 15-nov.-2022

Nom chimique	EC No (EU Index No)	CAS No		DL50 par voie cutanée mg/kg		Inhalation, CL50 - 4	Inhalation, CL50 - 4
					heures -	heures -	heures - gaz -
					poussières/br	vapeurs - mg/L	ppm
					ouillard - mg/L		
Hydrocarbons,	934-956-3	RR-100252-4	-	-	-	-	-
C15-C20, n-alkanes,							
isoalkanes, cyclics, <							
0.03% aromatics							
Triméthoxyvinylsilane	(014-049-00-0)	2768-02-7	-	-	-	11	-
	220-449-8						
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-	258-207-9	52829-07-9	-	-	-	-	-
4-pipéridinyl)sébacate							
Silice cristalline	238-878-4	14808-60-7	-	-	-	-	-

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable. En cas de

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Inhalation Transporter la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Contact oculaire Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant

au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Contact avec la peau En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin. Laver la

peau avec de l'eau et du savon.

Ingestion Consulter immédiatement un médecin. Rincer abondamment la bouche avec de l'eau.

Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. De petites

quantités de méthanol toxiques sont libérés par hydrolyse.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun(e) connu(e).

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin Traiter les symptômes. De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées

par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction inappropriés Jet d'eau à pleine puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

FCLP; France - FR Page 3/15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES Remplace la version: 18-juin-2021 Date de révision 15-nov.-2022 Numéro de révision 3

Dangers spécifiques dus au produitLa décomposition thermique peut entraîner le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. chimique

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO2). Dioxyde de silicium.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, le cas échéant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Mettre en place une ventilation

adaptée. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Ne pas laisser pénétrer le sol/le sous-sol.

Voir la Section 12 pour plus d'informations sur les effets écologiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinementNe pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

Méthodes de nettoyage Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à

l'élimination.

Prévention des dangers

secondaires

Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations

environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation Mettre en place une ventilation adaptée. sans danger

Remarques générales en matière

d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Protéger de l'humidité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour

animaux. Protéger contre le gel.

Température de stockage

recommandée

Conserver à des températures comprises entre 10 et 35 °C. Ne pas congeler.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Agents étanchéifiants pour jointures.

FCLP; France - FR Page 4/15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES Date de révision 15-nov.-2022 Remplace la version: 18-juin-2021

Mesures de gestion des risques

Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

Numéro de révision 3

(RMM)

Autres informations Respecter la fiche de données techniques.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

De petites quantités de méthanol (CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et Limites d'exposition relarguées lors du durcissement

Nom chimique	Union européenne	France
Cabonate de calcium	-	VLEP 8h: 10 mg/m ³
471-34-1		_
Hydrocarbons, C15-C20, n-alkanes, isoalkanes, cyclics,	TWA/8h	-
< 0.03% aromatics	5mg/m ³	
RR-100252-4	STEL/15 mins 10mg/m ³	
Méthanol	TWA: 200 ppm	VLEP 8h: 200 ppm
67-56-1	TWA: 260 mg/m ³	VLEP 8h: 260 mg/m ³
	*	VLEP court terme: 1000 ppm
		VLEP court terme: 1300 mg/m ³
		Peau
Fer (trioxyde de di-)	-	VLEP 8h: 5 mg/m ³
1309-37-1		VLEP 8h: 10 mg/m ³
Silice cristalline	TWA: 0.1 mg/m ³	VLEP 8h: 0.1 mg/m ³
14808-60-7		

Nom chimique	Union européenne	France
Méthanol	-	15 mg/L - urine (Methanol) - end of shift
67-56-1		

Niveau dérivé sans effet (DNEL) Aucune information disponible

Niveau dérivé sans effet (DNEL)			
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-	7)		
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Inhalation	27,6 mg/m³	
travailleur Effets systémiques sur la santé À long terme	Cutané(e)	3,9 mg/kg pc/jour	

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)				
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité	
travailleur À court terme À long terme Effets systémiques sur la santé	Inhalation	2.82 mg/m³		
travailleur À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	1.6 mg/kg		

Silice cristalline (14808-60-7)

Niveau dérivé sans effet (DNE	iL)		
Triméthoxyvinylsilane (2768-0	2-7)		
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité

FCLP; France - FR Page 5/15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES
Remplace la version: 18-juin-2021

Date de révision 15-nov.-2022

Numéro de révision 3

Consommateurs

Effets systémiques sur la santé
À long terme

Consommateurs

Effets systémiques sur la santé
À long terme

Cutané(e)

7,8 mg/kg pc/jour

A long terme			
Consommateurs	Cutané(e)	7,8 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			
À long terme			
Consommateurs	Oral(e)	0,3 mg/kg pc/jour	
Effets systémiques sur la santé			
À long terme			

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridin	Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)				
Туре	Voie d'exposition	Niveau dérivé sans effet (DNEL)	Facteur de sécurité		
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Cutané(e)	0.8 mg/kg			
Consommateurs À long terme Effets systémiques sur la santé	Oral(e)	0.4 mg/kg			

Predicted No Effect Concentration Aucune information disponible. **(PNEC)**

Concentration prévisible sans effet (PNEC)	
Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)	
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.34 mg/l
Eau de mer	0.034 mg/l
Micro-organismes dans le traitement des eaux usées	110 mg/l

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)
Compartiment environnemental	Concentration prévisible sans effet (PNEC)
Eau douce	0.018 mg/l
Eau de mer	0.0018 mg/l
Sédiments d'eau douce	29 mg/kg
Sédiments marins	2.9 mg/kg
Terrestre	5.9 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Les

protections oculaires doivent être conformes à la norme EN 166.

Protection des mains Porter des gants appropriés. Utilisation recommandée :. Néoprène™. Caoutchouc nitrile.

Caoutchouc butyle. Épaisseur des gants > 0.7mm. Le temps de protection mentionné pour le type de gant est en général supérieur à 480 min. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être

conformes à la norme EN 374

Protection de la peau et du

corps

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation.

Protection respiratoire Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection

respiratoire. Porter un respirateur homologué EN 140 avec un filtre de type A/P2 ou plus efficace. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones

confinées.

Type de filtre recommandé : Filtre à gaz et vapeurs organiques conforme à EN 14387. Blanc. Marron.

FCLP; France - FR Page 6/15

Remplace la version: 18-juin-2021 Numéro de révision 3

Contrôles d'exposition liés à la Ne pas autoriser les reiets

protection de l'environnement

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES

Ne pas autoriser les rejets incontrôlés de produit dans l'environnement.

Date de révision 15-nov.-2022

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique Liquide Aspect Pâte

CouleurAucune information disponibleOdeurAucune information disponibleSeuil olfactifAucune information disponible

<u>Propriété</u> <u>Valeurs</u> <u>Remarques • Méthode</u>

Point de fusion / point de Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

congélation

Point d'ébullition initial et intervalle Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

d'ébullition

Inflammabilité Sans objet pour les liquides .

Limites d'inflammabilité dans l'air Aucun(e) connu(e)

Limites supérieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Limites inférieures Aucune donnée disponible

d'inflammabilité ou d'explosivité

Point d'éclair > 100 °C

Température d'auto-inflammabilitéAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Température de décomposition
pHAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Aucun(e) connu(e)

pH (en solution aqueuse)

Viscosité cinématique

Aucune donnée disponible

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Aucun(e) connu(e)

Viscosité dynamique 5000 - 10000 Pa.s @ 20 °C

Hydrosolubilité Insoluble dans l'eau.

Solubilité(s)Aucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Coefficient de partageAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Pression de vapeurAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)Densité relativeAucune donnée disponibleAucun(e) connu(e)

Densité apparente Aucune donnée disponible

Densité de liquide 1.62 g/cm³

Densité de vapeur Aucune donnée disponible Aucun(e) connu(e)

Caractéristiques des particules

GranulométrieAucune information disponible **Distribution granulométrique**Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Teneur en matière sèche (%) Aucune information disponible

VOC content Aucune donnée disponible

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique Sans objet

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Aucune information disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Le produit durcit avec l'humidité.

10.2. Stabilité chimique

FCLP; France - FR Page 7/15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES
Remplace la version: 18-juin-2021

Date de révision 15-nov.-2022

Numéro de révision 3

Stabilité Stable dans les conditions normales.

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts

Aucun(e).

mécaniques

Sensibilité aux décharges

électrostatiques

Aucun(e).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions

dangereuses

Aucun(e) dans des conditions normales de transformation.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Protéger de l'humidité. Exposition à l'air ou à l'humidité sur des durées prolongées. Ne

pas congeler. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources

d'ignition.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition

dangereux

Aucun(e) dans les conditions normales d'utilisation. De petites quantités de méthanol

(CAS 67-56-1) sont formées par hydrolyse et relarguées lors du durcissement.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Peut

provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Ingestion D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Aucune information disponible.

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du SGH

ETAmél (inhalation-vapeurs) 569.00 mg/l

Informations sur les composants

Nom chimique DL50 par voie orale DL50, voie cuta	née CL50 par inhalation
--	-------------------------

FCLP; France - FR Page 8/15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES Remplace la version: 18-juin-2021 Date de révision 15-nov.-2022 Numéro de révision 3

	-	_	
Hydrocarbons, C15-C20,	LD50 > 5000 mg/kg (Rattus)	LD50 > 3160 mg/kg	LC50 Inhalation(4h) >5266
n-alkanes, isoalkanes, cyclics,	OECD 401	(Oryctolagus cuniculus)	mg/m³ (Rattus)
< 0.03% aromatics		OECD 402	
Triméthoxyvinylsilane	LD50 = 7120 -7236 mg/kg	= 3540 mg/kg (Oryctolagus	LC50 (4hr) 16.8 mg/l (Rattus)
	(Rattus) OECD 401	cuniculus)	OECD TG 403
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéri	LD50 (Rattus)> 2000 mg/kg	LD50 (Rattus) > 3 170 mg/kg	=500 mg/m ³ (Rattus) 4 h
dinyl)sébacate	OECD 423	OECD 402	-
Silice cristalline	>2000 mg/kg (Rattus)	-	-

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition		Durée d'exposition	Résultats
	Lapin	Cutané(e)	0.5 mL	24 heures	Non irritant

Bis(2.2.6.6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	 Durée d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 404 : Effet irritant/corrosif aigu sur la	•	Cutané(e)		Non irritant
peau				

Lésions oculaires graves/irritation D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. oculaire

Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	•		Résultats
				d'exposition	
OCDE, essai n° 405 : Effet	Lapin	œil		24 heures	Non irritant
irritant/corrosif aigu sur les	•				
yeux					

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)

Dio(2,2,0,0 tottamothy) i piponamy/joobadate (02020 01 0)						
	Méthode	Espèce	Voie d'exposition	•	Durée d'exposition	Résultats
	OCDE, essai n° 405 : Effet	Lapin	œil			Lésions oculaires
	irritant/corrosif aigu sur les	•				
	yeux					

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation cutanée. Aucune réponse de sensibilisation n'a été observée. Aucune classification n'est proposée du fait de résultats concluants négatifs. Peut provoquer une sensibilisation chez les personnes sensibles.

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation	Cobaye	Cutané(e)	Aucune réponse de
cutanée			sensibilisation n'a été
			observée

Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Résultats
OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation	Cobaye	Cutané(e)	sensibilisant
cutanée, test de Buehler			

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)

|--|

FCLP; France - FR Page 9/15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES Remplace la version: 18-juin-2021 Date de révision 15-nov.-2022 Numéro de révision 3

OCDE, essai n° 406 : Sensibilisation	Cobaye	Aucune réponse de
cutanée		sensibilisation n'a été
		observée

Mutagénicité sur les cellules germinales

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Informations sur les composants Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 471 : Essai de mutation réverse	in vitro	Non mutagène
sur des bactéries		

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)

Cancérogénicité D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 422 : Étude combinée de	Rat	Inclassable
toxicité à doses répétées et de dépistage de la		
toxicité pour la reproduction et le		
développement		

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)

Méthode	Espèce	Résultats
OCDE, essai n° 414 : Étude de la toxicité pour	Rat, Lapin	toxique pour la reproduction
le développement prénatal	·	

STOT - exposition unique D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Trimbanesty vin y lonario (27 de d2 7)					
Méthode	Espèce	Voie d'exposition	Dose opérante	Durée	Résultats
				d'exposition	
OCDE, essai n° 413 :	Rat	Inhalation vapeurs		90 jours	0.058 NOAEL
Toxicité subchronique par					
inhalation: 90 jours					

Danger par aspiration D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers

11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

Aucune information disponible.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

FCLP; France - FR Page 10 / 15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES
Remplace la version: 18-juin-2021

Date de révision 15-nov.-2022

Numéro de révision 3

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité

Nocif pour les organismes aquatiques.

N. 1	A	Б.	-	0 , ,	M	E . 11 ()
Nom chimique	Algues/végétaux	Poisson	Toxicité pour les	Crustacés	Facteur M	Facteur M (long
	aquatiques		micro-organism			terme)
			es			
Hydrocarbons,	EL50 (72h)	LL50 (96h) >	-	LL50 (48h)>		
C15-C20, n-alkanes,	>10,000 mg/L	1028 mg/L		3193 mg/l		
isoalkanes, cyclics, <	(Skeletonema	(Scophthalmus		(Acartia tonsa)		
0.03% aromatics	costatum)	maximus)				
RR-100252-4	ISO 10253	OECD 203				
Triméthoxyvinylsilane	EC 50 (72h) >	LC50 (96h) =	-	EC50(48hr)		
2768-02-7	957 mg/l	191 mg/l		168.7mg/l		
	(Desmodesmus	(Oncorhynchus		(Daphnia		
	subspicatus)	mykiss)		magna)		
	EU Method C.3					
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-	EC50 72Hr	LC50 (96h) =	-	LC50 48Hr 8.58		
4-pipéridinyl)sébacate	0.705 mg/l	5.29 mg/l		mg/l (Daphnia		
52829-07-9	(Pseudokirchner	(Oryzias latipes)		magna)		
	ella subcapitata)					

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Triméthoxyvinylsilane (2768-02-7)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301F :	28 jours	DBO	51 % N'est pas facilement
Biodégradabilité facile : Essai de respirométrie manométrique (TG 301 F)			biodégradable

Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate (52829-07-9)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 303 : Essai de	28 jours	Carbone organique total	24 % Modéré(e)
simulation - Traitement aérobie des	-	(COT)	
eaux usées - A : Unités de			
traitement par boues; B : Biofilms			

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation

Informations sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Triméthoxyvinylsilane	1.1
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate	0.35

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol Aucune information disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB

Nom chimique Évaluation PBT et vPvB

FCLP; France - FR Page 11/15

Remplace la version: 18-juin-2021 Numéro de révision 3

Hydrocarbons, C15-C20, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 0.03%	La substance n'est pas PBT/vPvB
aromatics	
Triméthoxyvinylsilane	La substance n'est pas PBT/vPvB
Bis(2,2,6,6-tétraméthyl-4-pipéridinyl)sébacate	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES

Aucune information disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés

Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales,

Date de révision 15-nov.-2022

nationales et internationales applicables.

Emballages contaminés Manipuler les emballages contaminés de la même façon que le produit lui-même.

according to EWC

Waste codes / waste designations 15 01 10*: emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus. 16 03 03* déchets d'origine minérale contenant des

substances dangereuses. 16 05 05 gaz en récipients à pression autres que ceux visés à la rubrique 16 05 04. Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en

fonction de l'application pour laquelle le produit a été utilisé.

Catalogue européen des déchets 08 04 10 déchets de colles et mastics autres que ceux visés à la rubrique 08 04 09

Autres informations Les codes de déchets doivent être assignés par l'utilisateur en fonction de l'application

pour laquelle le produit a été utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Remarque: Protéger contre le gel.

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1 Numéro UN ou numéro

Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le

Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Dangers pour

Sans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro

Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition

Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le

Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballage

Non réglementé

14.5 Polluant marin 14.6 Dispositions spéciales

Aucun(e)

FCLP; France - FR Page 12/15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES
Remplace la version: 18-iuin-2021

Date de révision 15-nov.-2022 Numéro de révision 3

14.7 Transport maritime en vrac

Sans objet

selon les instruments de l'OMI

Transport aérien (OACI-TI/IATA-DGR)

14.1 Numéro UN ou numéro Non réglementé

d'identification

14.2 Nom d'expédition Non réglementé14.3 Classe(s) de danger pour le Non réglementé

transport

14.4 Groupe d'emballageNon réglementé14.5 Dangers pourSans objet

l'environnement

14.6 Dispositions spéciales Aucun(e)

Rubrique 15 : INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<u>Union européenne</u>

Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques (REACh) (CE 1907/2006)

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

Ce produit ne contient aucune substance répertoriée dans la liste candidate des substances très préoccupantes à une concentration >=0,1 % (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », article 59)

EU-REACH (1907/2006) - Annex XVII Limitations relatives à l'utilisation

Ce produit ne contient aucune substance soumise à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV

Ce produit ne contient aucune substance soumise à autorisation (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XIV)

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Sans objet

Polluants organiques persistants

Sans objet

Réglementations nationales

Maladies professionnelles (R-463-3, France)

Nom chimique	Numéro RG, France
Silice cristalline	RG 25
14808-60-7	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

FCLP; France - FR Page 13/15

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES Remplace la version: 18-juin-2021 Date de révision 15-nov.-2022 Numéro de révision 3

Des analyses de risque chimique ont été exécutées par les REACH « enregistreurs » (registarants) de la substance pour les substances enregistrées au seuil > 10 tpa. Aucune analyse de risque chimique n'a été exécutée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H226 - Liquide et vapeurs inflammables

H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée

H318 - Provoque de graves lésions des yeux

H332 - Nocif par inhalation

H361f - Susceptible de nuire à la fertilité

H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation:

PBT: Produits chimiques persistants, bioaccumulables et toxiques (PBT) vPvB: Substances chimiques très persistantes et très bioaccumulables (vPvB)

STOT RE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée STOT SE: Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique

EWC: Catalogue européen des déchets

LOW: List of Wastes (see http://ec.europa.eu/environment/waste/framework/list.htm)

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IATA: International Air Transport Association

OACI: ICAO-TI: Technical Instructions for the Safe Transport of Dangerous Goods by Air

IMDG: International Maritime Dangerous Goods

RID: Regulations concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Rail

Légende SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps) STEL STEL (Limite d'exposition à court terme)

AGW Valeur limite d'exposition professionnelle BGW Valeur limite biologique Plafond Valeur limite maximale * Désignation « Peau »

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) nº 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	D'après les données d'essai
mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

European Chemicals Agency (ECHA) Committee for Risk Assessment (ECHA_RAC)

FCLP; France - FR Page 14/15

Remplace la version : 18-juin-2021 Numéro de révision 3

Date de révision 15-nov.-2022

European Chemicals Agency (ECHA) (ECHA_API)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

BOSTIK FIXPRO MSP126 TUILES

nternational Uniform Chemical Information Database (IUCLID)

National Institute of Technology and Evaluation (NITE)

NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)

Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité

Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV

Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation

Préparée par Sécurité Produits et Affaires Réglementaires

Date de révision 15-nov.-2022

Remarque sur la révision Sections de la FDS mises à jour 3 11 12 16

Conseil en matière de formation Lorsque vous travaillez avec des matières dangereuses, la formation régulière des

opérateurs est requis par la loi

Informations supplémentaires Aucune information disponible

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

FCLP; France - FR Page 15/15